



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 07 / 05 / 2024

Dossier complet le : 07 / 05 / 2024

N° d'enregistrement : 2024-7986

1 Intitulé du projet

création d'un terrain de camping sur la parcelle AD 0055 d'une capacité de 7 emplacements dont 4 avec un habitat léger de loisir

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

CAZIN

Prénom(s)

Dimitri

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
42 a	Terrain de camping permettant l'accueil de 7 emplacements, dont 4 pour habitations légères de loisirs et 3 pour l'accueil de tentes

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

création d'un accès perméable à la parcelle via la parcelle AH 166
création d'une aire de stationnement perméable
création d'un potager en permaculture bio
installation d'une serre de 28 m2
création d'un sentier perméable donnant accès aux emplacements
installation de 4 dômes géodésiques sur vis de fondation
construction de 4 terrasses bois sur vis de fondation
installation d'une cabane d'accueil sur vis de fondation
installation d'une cabane sur vis de fondation avec salle d'eau et toilettes sèches
création d'un terrain de pétanque perméable

4.2 Objectifs du projet

Parcelle agricole non exploitée depuis plus de 10 ans et accessible uniquement par la parcelle AH 166. Le projet consolide la revitalisation économique de la commune de Zutkerque qui a vu s'installer un café multi-service, une boulangerie, une épicerie, salon de coiffure, salon de beauté et boucherie.

Il s'agit de proposer une alternative intelligente, sobre et éco-responsable au tourisme de masse en gardant l'écologie au coeur des décisions prises. Tout le projet s'articule en gardant ses engagements environnementaux en tête.

Sobriété énergétique

Energies renouvelables

Traitement des eaux grises en phyto-épuration, facilitation de l'infiltration des eaux de pluie

Pas d'artificialisation des sols mais des aménagements réalisés avec du minéral et du végétal

Pas de suppression ou de modification de la végétation en place

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux prévus pour une durée de 7 mois seront séquencés en 3 phases.

La première phase consistera à défricher la parcelle en y enlevant toutes les ronces, à réaliser une taille d'entretien sur tous les arbres et arbustes.

La seconde phase consistera à aménager la parcelle avec l'aire de stationnement et l'installation des quatre dômes géodésiques avec leur terrasse accolée.

La troisième phase concernera les aménagements extérieurs avec l'installation de la cabane d'accueil, cabane sanitaires communs, création d'un terrain de pétanque ajout de végétaux et arbustes d'essences locales, la réfection des clôtures déjà présentes dans le respect du PLU.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Proposition de nuitées en hébergements bois, insolites, et autosuffisants énergétiquement dans un cadre paisible, sain et dans le respect de la faune et la flore. Proposition de nuitées en tentes toujours dans le même état d'esprit. L'activité se veut saisonnière et ne se fera donc pas sur les mois de Novembre à Février voir Mars selon la météo et les intempéries.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

i La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de permis d'aménager PA 062906 24 00001

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie globale du projet	8465 m2 incluant les zones de chantier
Nombre de places de parking	7 places
Superficie artificialisée	919,24 m2
Nombre de logements	4 HLL et 3 tentes

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 493 Voie : rue des écoles

Lieu-dit :

Localité : Zutkerque

Code postal : 6 2 3 7 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 2 ° 0 5 ' 8 9 " 2 Lat. : 5 0 ° 8 5 ' 1 7 " 3

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' " "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' " "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUi de la Communauté de Communes de la Région D'audruicq
Zone A sous section Aetz

Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

† Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N'est pas située en ZNIEFF (annexe complémentaire)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parcelle n'étant pas située dans une zone humide (annexe complémentaire). Toutefois présence d'une zone PPRI pieds de coteaux à très faibles accumulations sur la parcelle, aucune installation ne sera réalisée dans la zone concernée. Toutes les installations se font sur vis de fondation (installations type pilotis) réduisant l'emprise au sol et permettant le ruissellement sans entrave.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI pieds de coteaux (annexe complémentaire) reprise de la délimitation de la zone concernée élaborée par le cabinet d'étude missionné par la DDTM à l'époque.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI prescrit le 01/09/2014
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone de captage à moins de 5 km du site (annexe complémentaire)
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	raccordement à l'eau potable installation assainissement en phyto-épuration
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8205m2 de terres agricoles consommées la SAFER a renoncé au droit d'exploitation de la parcelle (annexe complémentaire)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	aire de stationnement perméable pouvant accueillir 7 véhicules maximum composée de granulats drainants concassés non traités.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	du fait de l'arrivée et du départ de la clientèle avec automobiles
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	éventuellement bruit causé par la clientèle (paroles)
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	éclairage modeste du sentier et des quatre HLL, l'éclairage prendra en compte le risque de pollution lumineuse grâce au système de détection de présence. Dirigera la lumière vers le sol.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	rejet d'eaux grises traitées en phyto-épuration
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	sur la parcelle via une tranchée d'infiltration après filtration

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	activité qui engendre des eaux grises qui seront traitées en phyto-épuration et des fèces humaines (toilettes sèches) qui seront compostées
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	déchets de table à destination du compost
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Non concerné

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Non concerné

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Non concerné

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les produits d'entretiens et sanitaires seront volontairement mis à disposition afin que ceux-ci soient entièrement bio-dégradables (savons, shampoing,...). Les eaux grises seront traitées via photo-épuración en filtre plantés puis relâchées en zone d'infiltration. Les fèces seront valorisées en compost selon l'Arrêté du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5

L'éclairage utilisé en extérieur pour l'activité aura pour vocation à s'éteindre automatiquement en l'absence de présence humaine, il éclairera le sol et non les airs.

Concernant le PPRI pieds de coteaux des waterings, il est convenu qu'aucune structure ou aménagement ne sera réalisé dans la zone concernée de la parcelle même s'il s'agit d'une zone de très faible accumulation (voir annexe complémentaire des délimitations établies par le cabinet missionné par la DDTM). A ce titre, tous les aménagements extérieurs seront réalisés en prenant en compte le besoin de perméabilité des sols en utilisant des minéraux drainants et non polluants. Les HLL et installations communes évoquées seront donc disposées sur vis de fondation (effet pilotis) afin de ne pas entraver la course de l'eau.

De plus, je tiens à conserver l'aspect authentique de la parcelle, il ne s'agit en aucun cas de remplacer la végétation installée mais plutôt de l'entretenir en permettant son développement. Les essences d'arbres présentes seront intégralement préservées, le fauchage raisonné.

7 Auto-évaluation (facultatif)

1 Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est par essence raisonné et raisonnable car tout a été pensé pour avoir un minimum d'impact sur l'environnement. Les 4 HLL qui seront installés sur vis de fondations (20 par habitat). Les surfaces artificialisées seront perméables et participeront toujours à l'infiltration de l'eau. Une surface d'environ 750m² sera affectée à la permaculture, elle participera donc à développer et pérenniser la biodiversité. Les déchets de bouche, ainsi que les déchets verts seront compostés. Pour les déchets non compostables, ils seront valorisés ou recyclés. Les produits sanitaires seront choisis et fournis afin d'être bio-dégradables. Les eaux grises traitées en phyto-épuration puis infiltrées au sol. Enfin les fèces seront compostées puis valorisées. Tous ces points suggèrent que l'étude environnementale est dispensable.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	X
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	X
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	X
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	X
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	X
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Carte ZNIEFF	X
2	Carte zone de captage d'eau	X
3	Carte zone humide et zoom PPRI pieds de coteaux	X
4	Renonciation préemption SAFER	X
5	Inventaire floristique réalisé le 6 mai 2024 sur site	X

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom CAZIN

Prénom Dimitri

Qualité du signataire Demandeur

A Zutkerque

Fait le 07/05/2024



Signature du (des) demandeur(s)

Localisation du site sur prise de vue aérienne



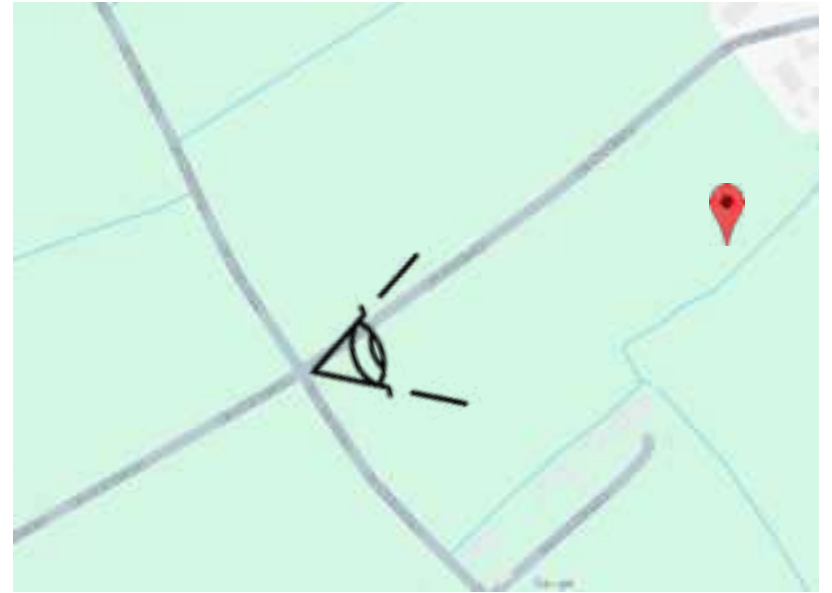
Carte des haies protégées et cours d'eau (données Géoportail)



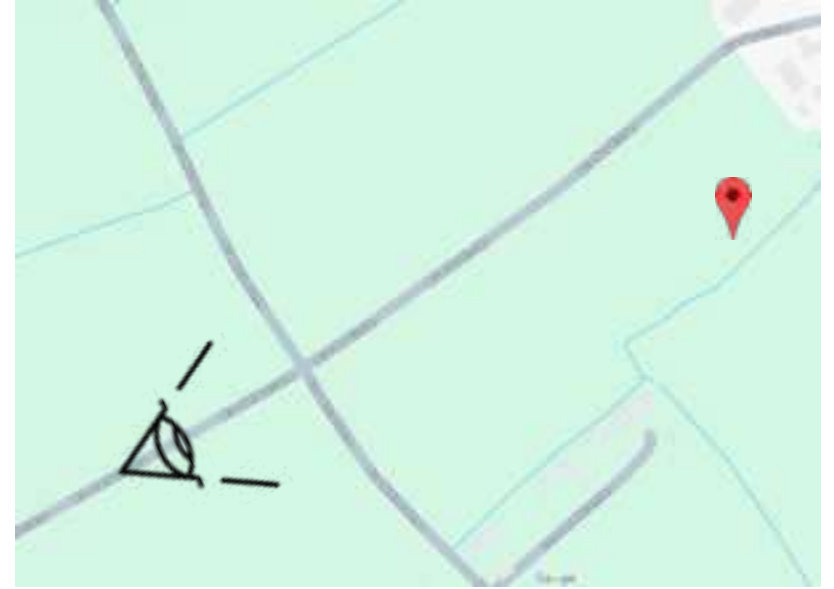
Prises de vues environnement proche et
lointain (prises de vues 30/04/2024)



Prises de vues environnement proche et
lointain (prises de vues 30/04/2024)



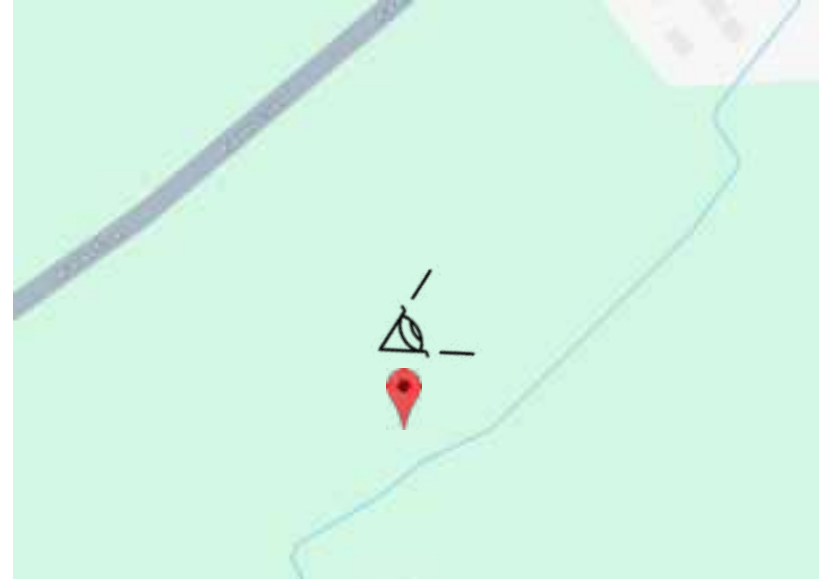
Prises de vues environnement proche et
lointain (prises de vues 30/04/2024)

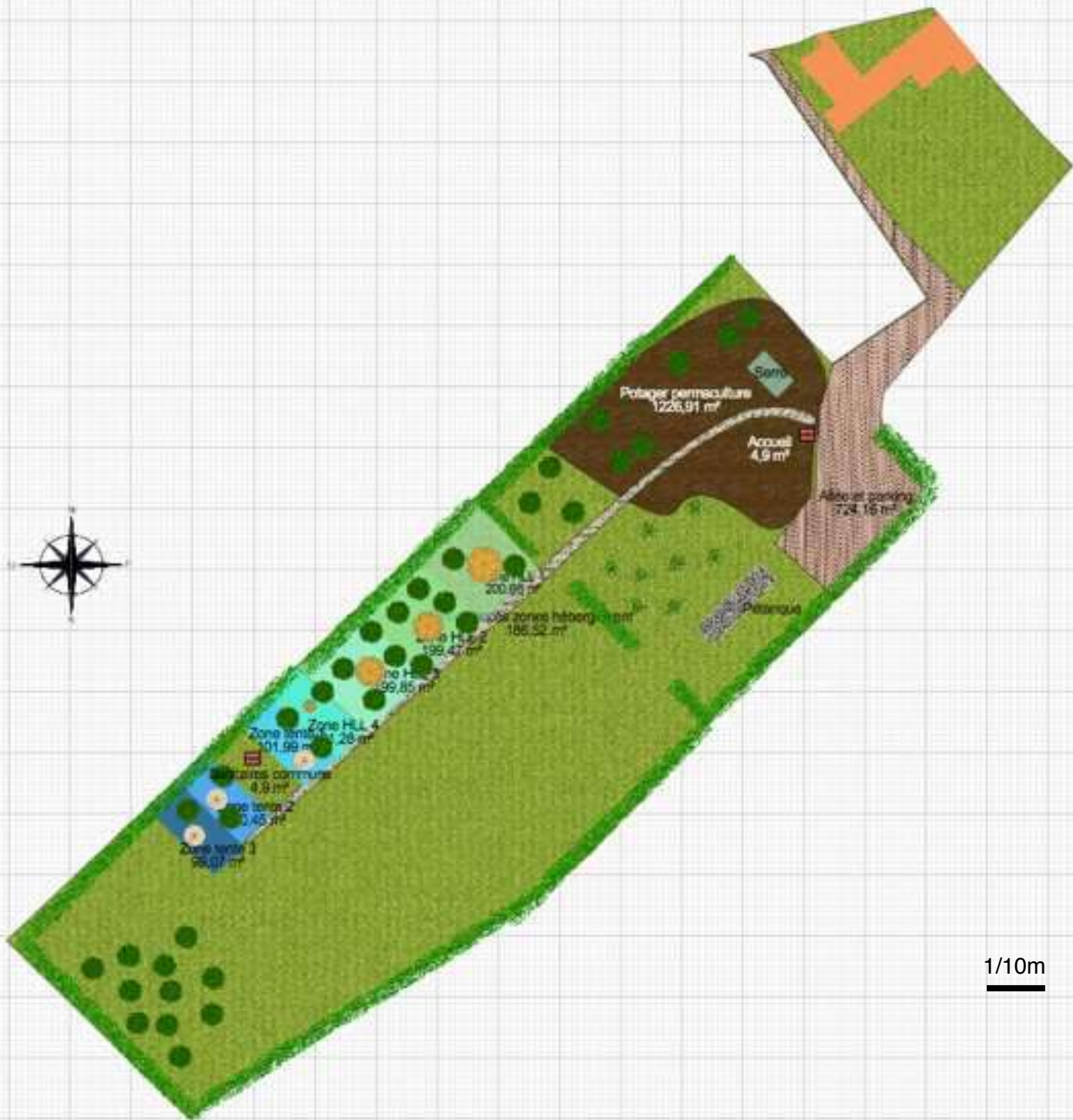


Prises de vues environnement proche et
lointain (prises de vues 30/04/2024)



Prises de vues environnement proche et
lointain (prises de vues 30/04/2024)





1/10m

Annexe 6



Résidences dans un
périmètre de 100m

Exploitations agricoles

Bâtiments d'intérêts
publics

Commerces

Salles des fêtes
Aire de jeu

Haies à protéger

Cours d'eau

ANNÉE DE LA PRISE DE VUE : 2021

Date de la prise de vue aérienne : 01-06-2021

Résolution : 20 cm

Échelle 1 : 5 000

0 100 m



Annexe 6 photo des résidences individuelles dans un rayon de 100m



Annexe 7 (source Visionneuse Natura 2000)

Projet situé à

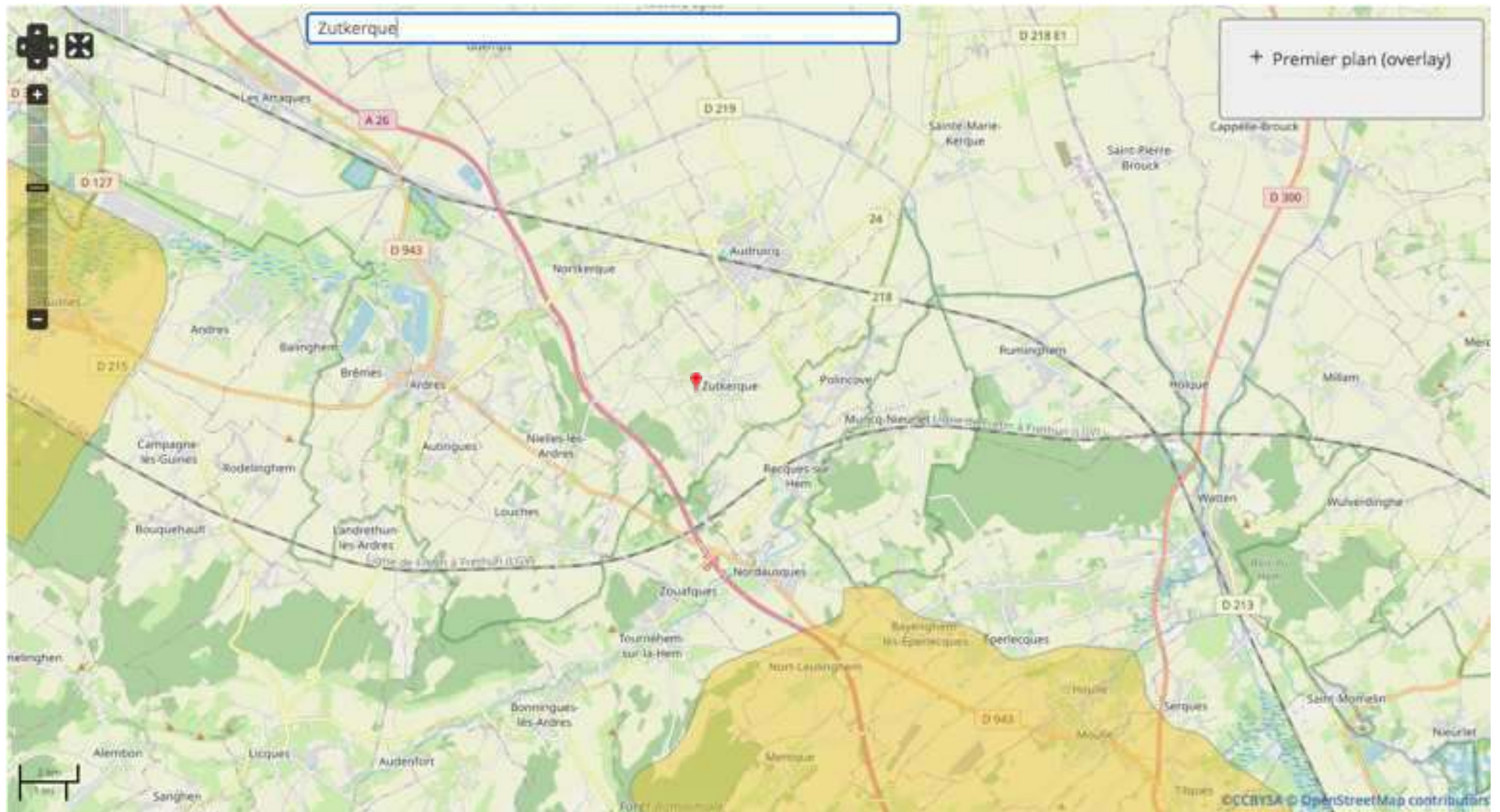
9km des Prairies et Marais tourbeux de Guines

15km des Pelouses et bois neutrocalcicoles des cuestas du Boulonnais et du Pays de Licques et forêt de Guines

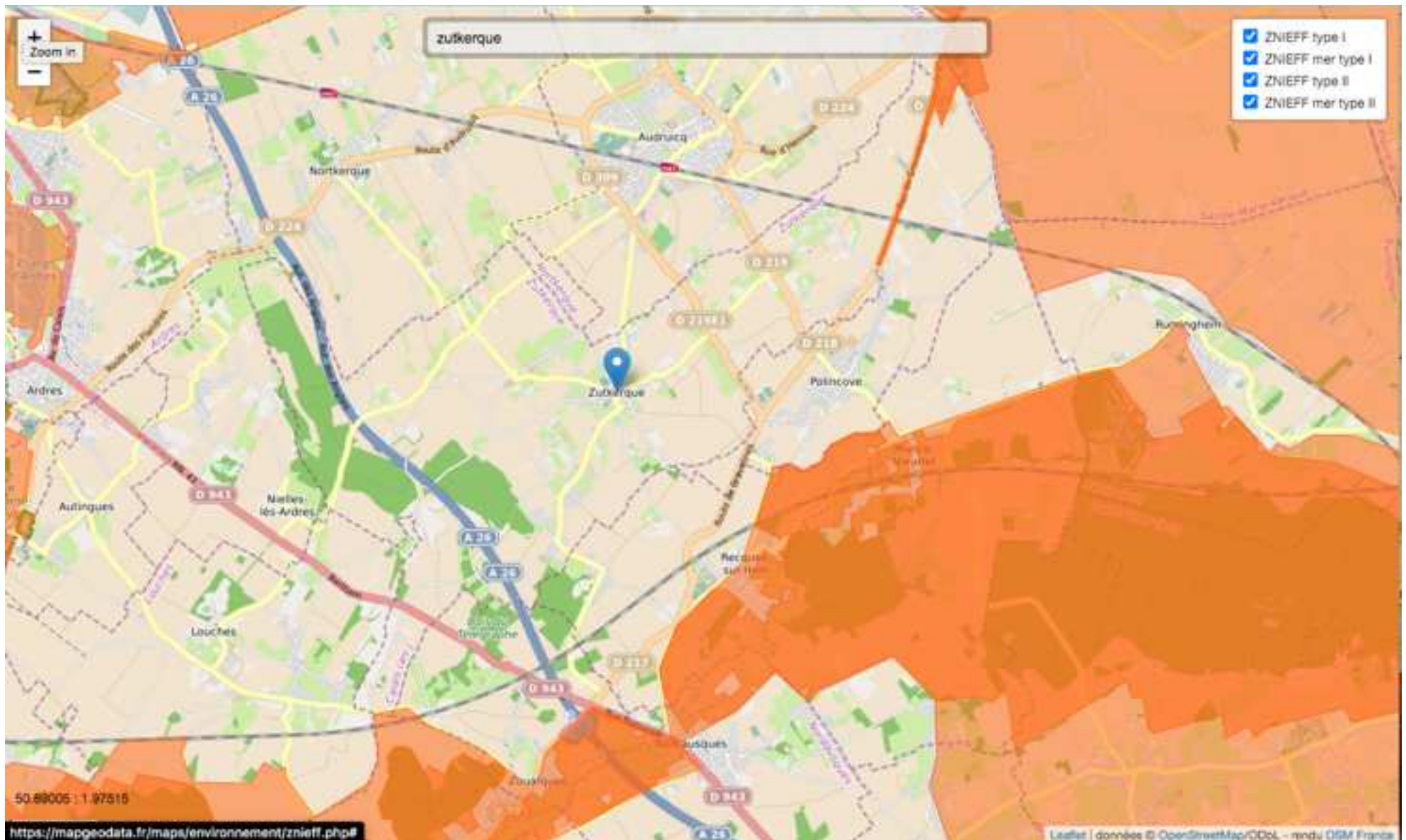
16km des Prairies, marais tourbeux, forêts et bois de la cuvette audomaroise et de ses versants



Carte des zones de captage d'eau



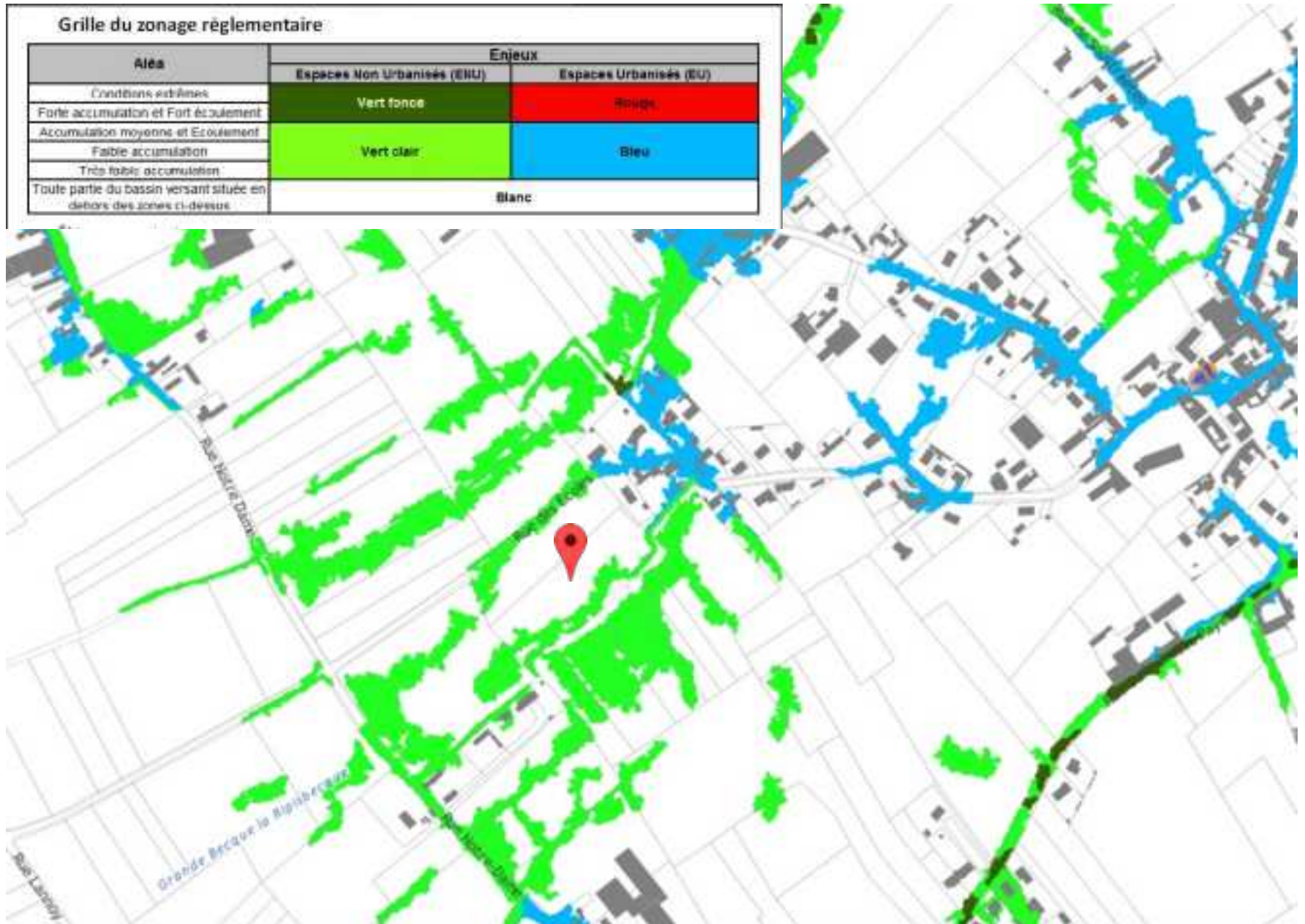
Carte des ZNIEFF



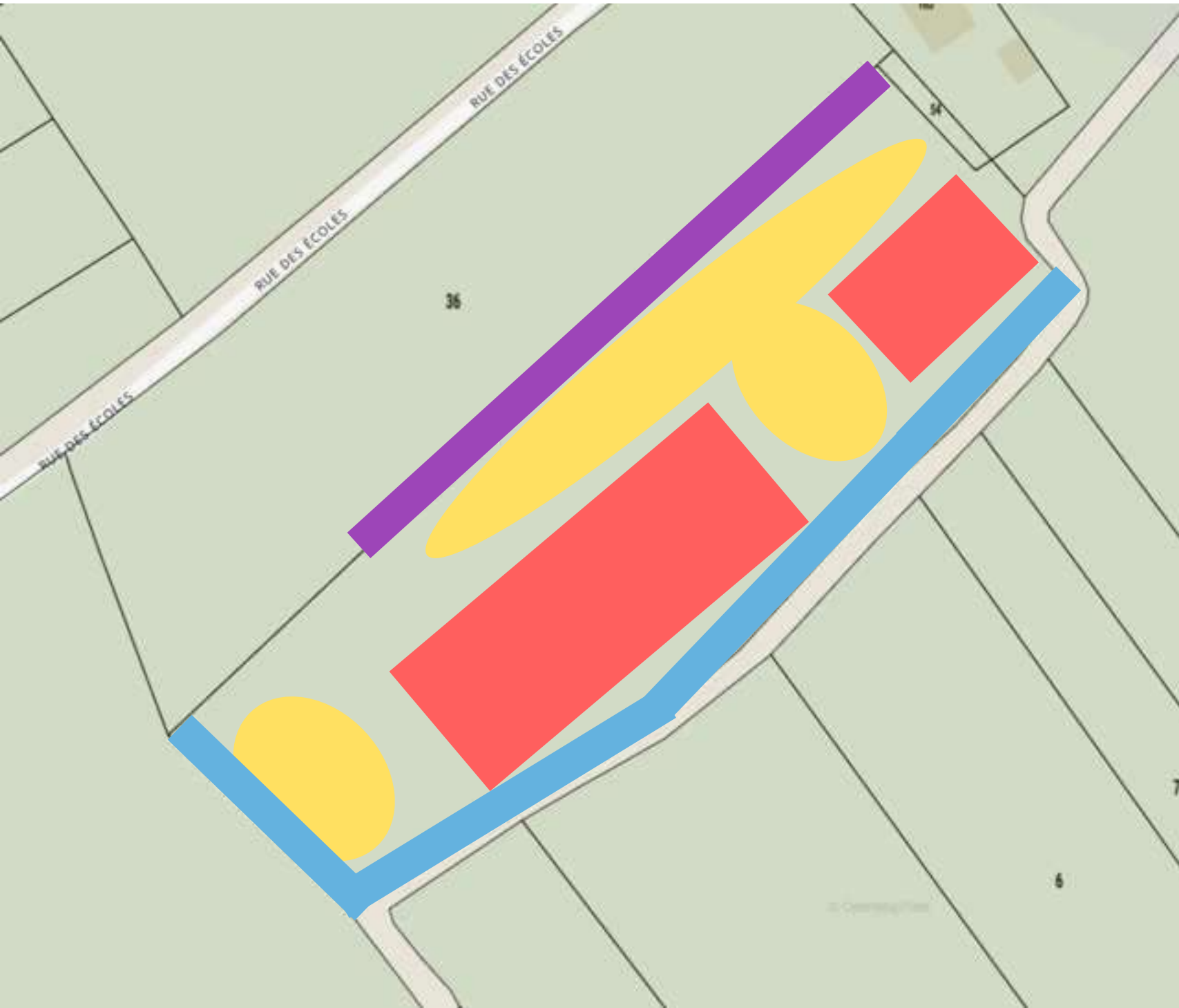
Carte des zones humides



Zoom PPRI pieds de côtes



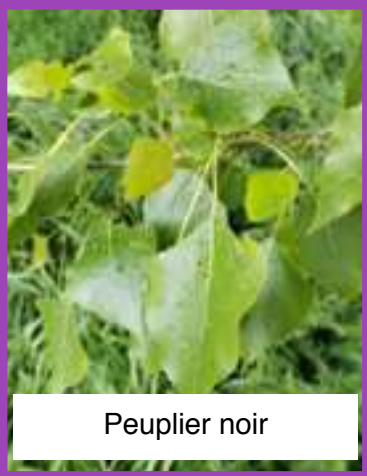
Inventaire floristique de la parcelle



4 zones distinctes

-  Arbres identifiés comme à protéger dans le PLUI
-  Haies d'essences locales
-  Essences communes présentes
-  Flore de pâturage essences de jeunes arbres disséminées

Inventaire floristique de la parcelle



Peuplier noir



Saule Marsault



Prunellier



Peuplier noir



Aubépine



Merisier



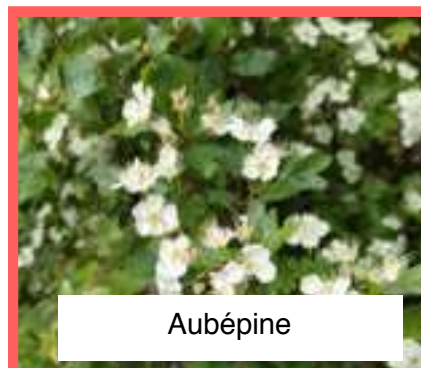
Saule cendré



Saule à oreillettes



Sureau noir



Aubépine



Saule Marsault



Églantier



Géranium Herbe à Robert



Renoncule rampante



Prêle des champs



Crise tubereux



Ronce commune



Gaillet gratteron



Géranium à feuilles découpées



Vesce commune



Berce commune



Chêne sessile



Noyer commun



Sureau noir



Saule Marsault



Aubépine



Saule à oreillettes



Saule à oreillettes



Frêne commun



Églantier



Chêne pédonculé